

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici

BUDGET 2020

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici était dans l'obligation de procéder à la mise à jour du rôle d'évaluation foncière;

CONSIDÉRANT QUE le dernier drôle d'évaluation foncière a été calculé sur la valeur marchande des immeubles en date du 1^{er} juillet 2012;

CONSIDÉRANT QUE le rôle 2020-2021-2022 reflète les conditions du marché au 1^{er} juillet 2018 et que ses valeurs servent de base à l'application des taxes municipales des années 2020-2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau rôle a un impact significatif et distinctif pour le milieu rural comparativement au village;

CONSIDÉRANT cette distorsion, il est difficile de minimiser l'impact du nouveau rôle par le taux d'imposition;

Nous vous avisons donc que certains propriétaires, principalement en milieu rural, auront une augmentation importante de la valeur de leur propriété se traduisant par une augmentation de taxe considérable.

2.- Exemples du compte de taxes

Le taux de la taxe foncière générale est à 1.24 \$/100.\$ d'évaluation pour l'année 2020. La taxe foncière spéciale pour le réservoir est de .0145¢/100.\$ d'évaluation. Les compensations pour l'aqueduc, les égouts et les vidanges sont majorés de 2 %.

VALEUR DE L'ÉVALUATION : 100 000\$			
Année 2020		Année 2020	
Pour une résidence ayant les 3 services, i.e. aqueduc, égout, et matières résiduelles, recyclables, organiques		Pour une résidence ayant le service de collecte et transport des matières résiduelles, recyclables, organiques	
Taxe foncière (1.24\$/100\$)	1 240 \$	Taxe foncière (1.24\$/100\$)	1 240.00 \$
Taxe foncière spéciale (.0145¢/100.\$)	14.50 \$	Taxe foncière spéciale (.0145¢/100.\$)	14.50 \$
Compensation aqueduc	120.50 \$		
Compensation aqueduc dette	49.00 \$		
Compensation égout	165.25 \$		
Compensation matières résiduelles, recyclables, organiques	167.75 \$	Compensation matières résiduelles, recyclables, organiques	167.75 \$
TOTAL:	1 757 00\$	TOTAL:	1 422.25 \$

3. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2020

REVENUS

TAXES GÉNÉRALES	777 366.00
SERVICES MUNICIPAUX	171 620.00
SERVICE DE LA DETTE	14 480.00
TAXES D'AFFAIRES	6 000.00
TOTAL TAXES	969 466.00

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	7 600.00
TRANSFERTS	491 977.00
SERVICES RENDUS	84 494.00
IMPOSITION DE DROITS	46 500.00
AMENDES ET PÉNALITÉS	1 000.00
INTÉRÊTS	7 800.00
AUTRES REVENUS	150 569.00
TOTAL REVENUS	1 759 406.00
CHARGES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
CONSEIL MUNICIPAL	66 879.00
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	191 927.00
GREFFE - ÉLECTIONS	4 625.00
ÉVALUATION	29 109.00
GESTION DU PERSONNEL	20 396.00
AUTRES	36 872.00
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	349 808.00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
POLICE	49 105.00
SÉCURITÉ INCENDIE	75 564.00
SÉCURITÉ CIVILE	11 094.00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	135 763.00
TRANSPORT/ RÉSEAU ROUTIER	
VOIRIE D'ÉTÉ	226 252.00
VOIRIE D'HIVER	257 364.00
ÉCLAIRAGE DES RUES	10 000.00
TRANSPORT COLLECTIF	14 470.00
TRANSPORT / RÉSEAU ROUTIER	508 086.00
HYGIÈNE DU MILIEU	
EAU ET ÉGOUTS	95 049.00
MATIÈRES RÉSIDUELLES	121 808.00
HYGIÈNE DU MILIEU	216 857.00
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	7 500.00
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉV.	36 792.00
LOISIRS, HALTE ROUT., CULTURE	
SALLE PAROISSIALE	14 088.00
LOISIRS ET LOISIR INTERMUNICIPALE	88 193.00
HALTE-ROUTIÈRE ET AUTRES	19 405.00
BIBLIOTHÈQUE ET CENTRE MULTICULTUREL	19 002.00
LOISIRS, HALTE ROUT., CULTURE	140 688.00
FRAIS DE FINANCEMENT	75 284.00
TOTAL CHARGES	1 470 778.00
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	288 628.00
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	144 500.00
REMB. CAPITAL-MUNI ET GOUVERNEMENT	190 700.00
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	46 572.00
EXCÉDENT DE FONCT. NON AFFECTÉ	46 572.00
	0.00

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

ÉTAT DES DÉPENSES PAR PROJET(\$)

Titre du projet	Année 2020	Année 2021	Année 2022	TOTAL
Bureau municipal Finition extérieur		125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$
Machinerie – Loader + Camion	125 000 \$			125 000 \$
Aqueduc, égouts et pluviaux	300 000 \$	300 000 \$		600 000 \$
Ch. Rivière-Mitis Sud (50%)			1 378 596	1 378 596 \$
6 ^{ième} Rang (Rechargement et profilage des fossés) (75% subv)			247 500 \$	247 500 \$
Chemin du Portage (érosion des berges 2017) (75% subv)		839 240 \$		839 240 \$
Plan d'intervention: Ponceaux Chemin du Portage F-4, F-7, F-9, F-13, F20, F-28 (pages 102 à 104) (75% subv)			113 409 \$	113 409 \$
Ch. Rivière Neigette (75% subv)	2 239 561 \$			2 239 561 \$
Chemin du Portage Tronçons 35-10 (p. 149) (75% subv)	198 631 \$			198 631 \$
Loisirs (Centre Intergénérationnel)		500 000 \$		500 000 \$
TOTAL	2 863 192 \$	1 764 240 \$	1 864 505 \$	6 491 937 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR FONCTION(\$)

Fonction	Année 2020	Année 2021	Année 2022	TOTAL
Administration générale		125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$
Machinerie-Équipement	125 000 \$			125 000 \$
Hygiène du milieu	300 000 \$	300 000 \$		600 000 \$
Transport	2 438 192 \$	839 240 \$	1 739 505 \$	5 016 937 \$
Loisirs et culture		500 000 \$		500 000 \$
TOTAL:	2 863 192 \$	1 764 240 \$	1 864 505 \$	6 491 937 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES MODES DE FINANCEMENT PERMANENT(\$)

Mode de financement	Année 2020	Année 2021	Année 2022	TOTAL
Mun. Règlement. Emprunt No. 2019-05.	609 548 \$			609 548 \$
Subvention gouv. – Routes RIRL –75%/50%	1 828 644 \$		869 753 \$	3 133 273 \$
Budget Mun.-Seuil 50\$ x 947h.—TECQ 2019-2023		118 375 \$	118 375 \$	236 750 \$
TECQ 2019 – 2023 Aqueduc et égouts	300 000 \$	300 000 \$		600 000 \$
Règlement Emprunt No. 2021-XX et 2022-XX		209 810 \$	869 752 \$	644 686 \$
Ministère sécurité publique 75%		629 430 \$		629 430 \$
Subv. Gouv. Centre Intergénérationnel		400 000 \$		400 000 \$
Revenus éoliens (PM-150)		100 000 \$		100 000 \$
Budget Mun.– Rev. généraux	125 000 \$	6 625 \$	6 625 \$	138 250 \$
TOTAL:	2 863 192 \$	1 764 240 \$	1 864 505 \$	6 491 937 \$

- La loi exige que la Municipalité adopte un programme triennal d'immobilisations, cependant cette loi ne comporte pas l'obligation de réalisation.